

MAUREPAS

mag #76
Juin 2021

Cadre de vie

Les beaux jours reviennent

Réouverture des commerces, des terrasses... Retour de la vie culturelle... Des trottinettes dans la ville...



AVIS DE VALEUR
de votre bien
OFFERT

iad
ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

VOUS AVEZ UN PROJET IMMOBILIER?

Concrétisons ensemble votre changement de vie !

Contactez votre conseillère* en immobilier proche de vous !

Elfie DAUGABEL
07 54 37 29 39

EXCELLENT
4.9/5

*En tant que conseillère indépendante (société 09 2020) / maurepas@iad.com / iad.com / iad.fr
*Pour les conseillers, les prix des biens sont indiqués indépendamment de leur situation de vente. Ils sont indiqués au titre de la loi n° 2007-290 du 13 mars 2007 relative à la transparence de l'information immobilière pour le compte de la société IAD France SAS. VISA IAD N°1016.

ÉCOLE DE CONDUITE DU VILLAGE

Ouverture de l'École de Conduite du Village au 1 rue du Petit Pont Maurepas Village, qui vous formera, en théorie comme en pratique, jusqu'à l'obtention du permis de conduire !
Permis A (moto), B (auto), conduite accompagnée, conduite supervisée, boîte automatique, BSR, AM, stage code accéléré 5 jours...

STOP

06 33 39 38 34 / Laure / Barou et leur équipe ! À bientôt !



DANS CE NUMÉRO

RÉSEAUX P.4
Tour d'horizon de l'actualité récente sur les réseaux sociaux.

ÉDITORIAL P.5
Par Grégory Garestier, maire de Maurepas, vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines.

REGARDS SUR P.6-7
Retour en images sur les principaux faits marquants des dernières semaines.

VIVRE MA VILLE P.8-10
Deux cœurs au label « Ma Commune a du cœur ». Les rendez-vous du relais famille. 1^{er} chantier participatif. La guinguette des seniors. Les Terrasses en musique. Séjour à l'Île de Ré. Payez vos factures chez le buraliste. Stage BAFA par le TRIDIM.

PORTRAIT P.11
Alexandre Foucher, le boxeur philosophe.



MAUREPAS mag

Directrice de la publication : **Véronique MILLOT**
Rédaction et mise en page : service Communication, Nicolas Gervais
communication@maurepas.fr - 01 30 66 54 90
Photos : Ville de Maurepas, sauf mention contraire
Conception graphique : Cithéa
Impression : RAS, 6, avenue des Tissonvilliers 95400 VILLIERS-LE-BEL
01 39 33 01 01
Impression sur papier 100 % recyclé avec des encres végétales
Imprimerie certifiée
Distribution : Ville de Maurepas
Dépôt légal : ISSN 1278-9062
Régie publicitaire officielle du magazine municipal de Maurepas
01 53 92 09 00 contact@cithea.com www.cithea.com

GRAND ANGLE P.12-15
Élections : mode d'emploi.



CADRE DE VIE P.16-17
Des trottinettes en libre-service. Connaissez-vous les plantes mellifères ? Enlèvement d'un véhicule par un épaviste. Le recyclage des cheveux.

INITIATIVES P.19
Le Lab. Nouvelles activités.

TERRITOIRES P.20
Le bassin de la Nouvelle Amsterdam à Elancourt

CULTURE P.18
Mini-festival de fin de saison au Conservatoire. Des spectacles à l'Espace Camus.

INFOS PRATIQUES P.21
Carnet. Le service civique. La collecte de sang.



EXPRESSION DES GROUPES P.22
La loi prévoit un espace d'expression pour les différents groupes représentés au sein du conseil municipal.

FENÊTRE DE LA TOUR

FENÊTRES | PORTES | VOLETS | STORES

VOTRE MAGASIN FAIT PEAU NEUVE !
Prochainement, vous découvrirez notre nouvelle devanture ainsi qu'un tout nouveau showroom.

DU 4 AU 7 JUIN
PORTES OUVERTES
FENÊTRES & PORTES

Créons sur-mesure votre cadre de vie

JANNEAU
menuisier créateur

10 bis Allée du Bourbonnais, 78310 MAUREPAS
01 30 51 69 01

DOM&VIE
AGENCE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

**Besoin d'une douche sécurisée ?
Confiez-moi votre projet.**

CRÉDIT D'IMPÔT 25%

SOLUTION DE FINANCEMENT

INSTALLATION EN 48H

Emmanuelle RUIZ
AGENCE DOM&VIE
Saint-Quentin-en-Yvelines
06 24 51 39 35
e.ruiz@dometvie.fr

Retrouvez nous sur : www.dometvie.fr

HANDBAT

silverbat

PACS, SIGNALEMENT DE DÉGRADATIONS ET MAI DES SERRES

Retrouvez tous les mois une sélection de commentaires, messages et réactions que vous avez postés sur les réseaux sociaux de la ville, ainsi que les réponses apportées.



f FACEBOOK

12 mai 2021
Audrey N.



Avec mon compagnon, nous souhaiterions nous pacser. Je voudrais savoir s'il faut prendre rendez-vous pour déposer le dossier, ou si je peux venir directement à l'accueil de la mairie.

Et puis-je venir seule pour le dépôt de dossier, ou mon compagnon doit-il être présent également ?

Lorsque vous souhaitez vous pacser, il est nécessaire de constituer un dossier réglementaire, disponible sur service-public.fr, à transmettre au pôle Citoyen.

Vous pouvez déposer votre dossier de PACS complet sans prise de rendez-vous et seul, soit par courrier, soit dans la boîte aux lettres de la mairie, soit à l'accueil de l'Hôtel de ville.

Le pôle Citoyen prendra contact avec vous après étude de votre dossier pour convenir d'une date de rendez-vous pour conclure votre PACS ; date à laquelle la présence des deux conjoints est requise.

12 mai 2021
Lou K.

Bonjour, pourriez-vous m'indiquer où je peux déclarer une dégradation du mobilier urbain dans notre rue s'il-vous plaît ?

L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a mis en place un outil de signalement en ligne des incidents ou dégradations observées sur le domaine public (éclairage, assainissement, eau potable, feu tricolore, abribus...).

Ce service collaboratif vous permet de joindre photos et localisation précise de l'élément que vous souhaitez signaler.

Pour accéder à cet outil (portail PEP'S) : bit.ly/SignalementSQY

Instagram

17 mai 2021
Claudine J.



La présentation du "Mai des Serres" était parfaite, tous les sujets étaient bien abordés. C'est sûr, nous aurions aussi aimé une visite, mais ce sera pour l'année prochaine. Bravo à l'équipe des jardiniers !



En raison des consignes sanitaires, il était impossible d'ouvrir les serres municipales au public cette année, à l'occasion du traditionnel Mai des Serres.

Pour cette raison, les agents municipaux ont troqué bêtes, gants et sécateurs contre une caméra, pour proposer tout au long du week-end une série de vidéos thématiques sur le jardinage et l'épanouissement de la biodiversité sur le territoire communal.

Toutes les équipes des serres vous remercient de votre soutien, et espèrent naturellement pouvoir vous accueillir « en vrai » l'année prochaine.

Et pour revoir l'ensemble de ces vidéos, scannez le QR code ci-dessus ou rendez-vous sur la chaîne YouTube **Maurepas TV**.



“Maurepas, une ville attentive aux autres”

Cette année, les fleurs du traditionnel Mai des serres ont été distribuées dans les écoles.

LES BEAUX JOURS ARRIVENT, RESTONS PRUDENTS.

Le 19 mai dernier, s'est ouverte une période de déconfinement progressif que nous espérons tous, définitif. Les terrasses de nos bars et restaurants ont retrouvé leur public et la ville a accompagné la réouverture de ces commerces qui ont particulièrement souffert en cette période de pandémie. Les salles associatives et culturelles vont également retrouver rapidement leurs utilisateurs et spectateurs.

Nous devons pourtant rester particulièrement vigilants en attendant que les effets d'une vaccination massive se fassent ressentir et que nous retrouvions enfin une vie normale.

De son côté, la municipalité remet en place au fur et à mesure certains de nos événements dont la jauge publique est compatible avec les mesures actuelles, comme « les Terrasses en musique » programmées le 19 juin prochain, le « Maurepas estivale » cet été, et à la rentrée notre traditionnel « Forum des associations » qui fêtera cette année ses 30 ans.

Les 20 et 27 juin se dérouleront les élections Régionales et Départementales. L'organisation de ce double scrutin devant répondre à des conditions de sécurité sanitaire optimales a

entraîné des aménagements ou des déplacements de certains bureaux de vote. Vous retrouverez en page intérieure l'ensemble de ces modifications.

Maurepas une ville vigilante.

Notre ville s'est vue décerner 2 cœurs par le label national « Ma commune a du Cœur ». Cette distinction vient reconnaître les actions de la ville en matière de lutte contre l'arrêt cardiaque et la sensibilisation aux gestes qui sauvent avec une vingtaine de défibrillateurs installés dans nos équipements publics. L'INSERM estime que la généralisation de ces dispositifs pourrait chaque année sauver 5 000 à 10 000 vies, aussi nous poursuivrons nos efforts dans ce domaine.

Maurepas s'apprête aussi à recevoir un nouveau label national reconnaissant nos efforts en matière de collecte du sang. Un bien si précieux et dont les établissements hospitaliers ont tant besoin.

C'est aussi cela qui fait de Maurepas une ville attentive aux autres.

Bonne lecture à tous.

Avec tout mon dévouement -

Votre Maire
Grégory Garestier



Le Vélodrome Vaccinodrome

Avec une moyenne de 3000 personnes vaccinées quotidiennement, le fleuron des centres de vaccination est désormais configuré pour accueillir 4000 passages par jour. Ouvert 7 jours sur 7, notamment en nocturne un soir par semaine, ce méga centre a une organisation parfaitement rodée à laquelle participent également des agents de la Ville de Maurepas.
Infos sur saint-quentin-en-yvelines.fr



Plus de photos et de vidéos sur
Facebook



6



← Des robots pour les écoliers

Les enfants des écoles maternelles et élémentaires ont reçu des mains du Maire, Grégory Garestier et de Laurent Burçon, Adjoint délégué à la Vie scolaire et à l'Enfance, de jolis robots pédagogiques. Objectifs : les familiariser au codage et à la programmation dans une démarche ludique.



↑ Des gourmandises dans les écoles

La traditionnelle chasse aux œufs a été, elle-aussi, confinée en avril. En attendant de la retrouver l'année prochaine, le Maire Grégory Garestier et les élus, ont distribué aux enfants des écoles, les 4 000 œufs qui étaient préalablement destinés à cet évènement.

7



← Après la pluie, le beau temps !

Elles ont éclor et se sont épanouies dans la Ville, malgré une météo incertaine. Fermées depuis de nombreux mois, les terrasses se sont réveillées le 19 mai dernier pour se parer de leurs tables extérieures et de leurs jolis parasols. Elles symbolisent le retour à la vie normale, à des retrouvailles avec nos commerçants et laissent augurer un horizon plus dégagé.

La Ville a travaillé avec les établissements concernés pour leur permettre d'étendre leur espace extérieur, sans pour autant entraver la circulation sur l'espace public. Profitez de ces lieux de *farniente*, d'échanges et de convivialité !



← Travaux boulevard de la Loire

En avril, la chaussée du boulevard de la Loire et ses giratoires ont été rénovés par la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Cérémonie commémorative →

La cérémonie de commémoration de la Victoire des Alliés du 8 mai 1945 s'est tenue en comité restreint en présence de la Sous-Préfète de Rambouillet Hélène Géronimi.



← Ville amie des enfants

Ville amie des enfants depuis 2018, Maurepas fêtait le mercredi 26 mai les « Unidays France » avec l'UNICEF au centre de loisirs primaire sur le thème du développement durable, en présence de Laurent Burçon, adjoint au maire délégué à la vie scolaire et à l'enfance, de Michèle Mennella, déléguée de l'UNICEF 78 et Annie Frances, chargée des Villes Amies des Enfants pour les Yvelines.



Maurepas s'est vue remettre deux cœurs au label « Ma Commune a du Cœur », pour sa mobilisation contre l'arrêt cardiaque.

HAUTS LES COEURS !

Les arrêts cardiaques font chaque année près de 50 000 victimes en France. La prévention contre ces accidents est donc un enjeu de santé publique primordial, pour lequel Maurepas se mobilise.

La ville récompensée

Le Label « Ma Commune a du Cœur », qui valorise l'implication des communes dans la lutte contre l'arrêt cardiaque et la sensibilisation des populations aux gestes qui sauvent, a décerné cette année deux cœurs à Maurepas. Une récompense qui vient saluer la localisation et l'accessibilité de la vingtaine de défibrillateurs implantés dans les lieux publics sur tout le territoire communal, et dont vous trouverez le plan sur maurepas.fr.



Rémy Lemattre
Conseiller municipal délégué à la Prévention des risques

Des gestes qui sauvent

4 victimes d'arrêt cardiaque sur 5 survivent grâce aux gestes de premiers secours pratiqués par des témoins de leur accident. Alors que faire en présence de quelqu'un dont le cœur s'est arrêté ?

1. Appeler le 15 (SAMU) pour donner l'alerte.
 2. Masser le cœur de la victime en attendant de l'aide, à raison de 120 compressions par minute, soit 2 par seconde.
 3. Défibriller, à l'aide d'un défibrillateur automatisé externe, très simple d'utilisation. S'il n'y en a pas à proximité, on continue à masser jusqu'à l'arrivée des secours.
- Différents organismes vous proposent d'apprendre ou réviser ces gestes essentiels : Croix-Rouge, Fédération des Secouristes Français, Protection civile, Association Nationale des Premiers secours...

50 000

victimes

d'arrêt cardiaque en France chaque année

2 cœurs

récompensent Maurepas pour ses actions contre l'arrêt cardiaque

24

défibrillateurs

à disposition dans la ville à la fin 2021



Hélène Clauzier
Adjointe au maire déléguée à la Petite enfance et à la Parentalité



Parentalité

LES RENDEZ-VOUS DU RELAIS FAMILLE

Gratuit et ouvert à tout parent maurepasien, le Relais Famille permet de vous mettre en relation avec des professionnels de la parentalité en proposant diverses conférences et ateliers.

Faire des choix, s'interroger, hésiter et parfois s'inquiéter... être parents est source de questionnement au quotidien. Le Relais Famille vous propose une approche encadrée par des professionnels de la parentalité. Participez à des temps d'échanges individuels ou en famille, à des soirées à thème pour échanger et débattre entre parents, ou encore à des conférences !

Les ateliers du moment

- Nicolas Lavroff fait découvrir lors d'un atelier collectif, la « mise en pratique d'une communication bienveillante au sein de la famille » les 11 et 25 juin prochains à partir de 21h. S'ensuivront des ateliers individuels ou en famille les 8 et 15 juillet.
- Marina Chovaux propose une immersion « Au cœur des émotions de nos enfants : mieux les comprendre pour mieux les accompagner » lors d'ateliers en famille ou individuels les mercredis 9 et 23 juin en journée.
- « Le fonctionnement du cerveau : comprendre le potentiel de son enfant pour l'aider à apprendre et s'épanouir » avec Atika Lebret, le mercredi 16 juin en journée. Pour participer aux ateliers, il est indispensable de s'inscrire auprès du Relais Famille au :

01 30 66 54 46 ou relais.famille@maurepas.fr

1^{er} chantier participatif

Pour son 1^{er} chantier participatif, la ville propose de repeindre les barrières, avenue de Normandie, le long des jardins familiaux. Ce chantier se tiendra **samedi 10 juillet de 9h à 12h**.

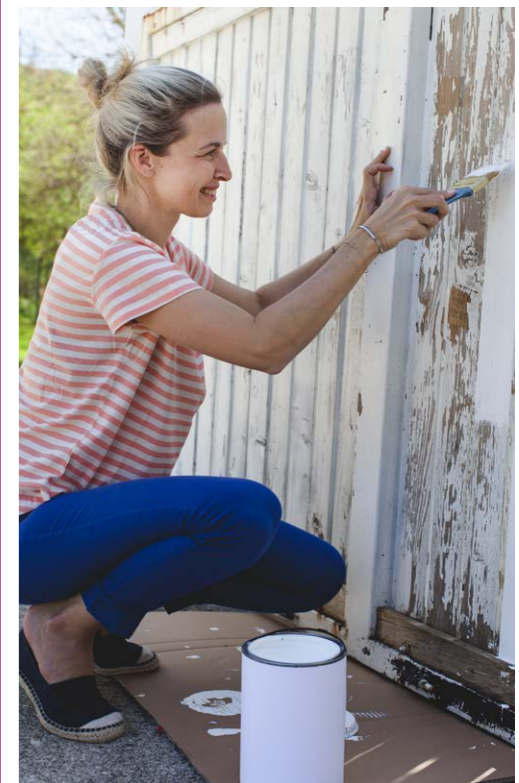
Ce sera l'occasion d'échanger entre habitants, de participer à l'embellissement de la ville et de partager un moment convivial autour d'un verre offert, après l'effort !

Expert ou novice, inscrivez-vous sur le site de la ville du **14 au 27 juin**.

Qu'est-ce qu'un chantier participatif ?

Dans une démarche partagée et collective, les habitants se retrouvent bénévolement pour participer à des actions d'embellissement de leur espace de vie. Aux côtés des agents et des élus de la ville, ils apportent leur aide, tout cela dans une dimension conviviale !

INFORMATIONS : 01 30 66 54 17





Animation seniors

LA GUINGUETTE des seniors

Les inscriptions pour la guinguette se prolongent jusqu'au 9 juin ! Au programme le thème du Sud pour ensoleiller la journée. Prévue de 12h30 à 18h, elle se déroulera au Centre de Loisirs Primaire le 3 juillet prochain. Une attention particulière sera portée au port du masque et aux gestes barrières pour assurer une évasion divertissante en toute sécurité. En raison de la jauge imposée et des conditions sanitaires, il est impératif de s'inscrire à l'Espace Solidarité, square de la Marche, avec le coupon dédié ou au :

01 30 66 53 18
animationsenior@maurepas.fr

Pratique

PAYEZ VOS FACTURES CHEZ VOTRE BURALISTE

La direction générale des finances publiques a signé un accord avec la Fédération des buralistes et la Française des jeux permettant désormais de régler dans les bureaux de tabac toutes factures ou amendes éditées par le Trésor public. Pour cela rien de plus simple, il suffit de se présenter chez votre buraliste avec votre titre de paiement sur lequel est désormais imprimé un flash code et de le présenter sous le lecteur. Le buraliste a de cette façon l'affichage de la somme à payer sans en connaître l'origine (pour le cas des amendes). Le règlement peut alors se faire par les modes de paiement habituels. L'avantage réside dans la simplicité d'accès au paiement et la large plage d'ouverture au public.



Jeunesse

STAGE Bafa organisé par le Tridim

La ville de Maurepas propose aux jeunes maurepasiens âgés de 17 à 25 ans un stage pour obtenir le Bafa se déroulant du 26 juin au 3 juillet. Les jeunes inscrits au Tridim bénéficient d'une subvention pour financer une partie du stage en échange d'un chantier éducatif. Néanmoins, le stage reste ouvert à l'ensemble des jeunes maurepasiens. L'obtention du Bafa permet de s'orienter vers les métiers de l'animation ou de l'enfance, de compléter un cursus universitaire, ou d'exercer un emploi occasionnel dans l'animation. Pour plus d'informations (déroulé, tarification, réglementation...), prendre contact avec le Tridim.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :
01 30 66 53 61 - tridim@maurepas.fr - www.maurepas.fr

Animation

RETOUR VERS les terrasses en musique !

À Maurepas, fêtez la musique en terrasse ou bien si vous préférez, fêtez les terrasses en musique ! Le samedi 19 juin, en résonance à la fête de la musique du 21 juin, venez vivre les vibrations rythmées de la ville, bien confortablement installés en terrasse de votre restaurant ou bar préféré ! En partenariat avec les restaurateurs, les propriétaires de bars et cafés, la Ville vous propose de venir, en famille, entre amis, écouter et découvrir des groupes amateurs de 18h à 22h30. Rock, blues, soul, pop... tous les styles seront représentés ! Un joli temps festif pour retrouver de la gaieté après ces temps de confinement ! Mais n'oublions pas que cet équilibre est fragile et que la crise sanitaire est toujours là : respect des gestes barrières et distanciation restent les maîtres mots !
Rendez-vous le 19 juin de 18h à 22h30 ! Retrouvez les groupes, les lieux de concert et les horaires sur maurepas.fr



CCAS

SÉJOUR Île de Ré



Le CCAS vous propose un séjour de 8 jours et 7 nuits à Saint-Clément-des-Baleines sur l'Île de Ré. Les inscriptions pour ce séjour subventionné par l'Agence Nationale des Chèques Vacances (pour les personnes rentrant dans les critères) se dérouleront à la Salle des fêtes, à 14 heures le jeudi 10 juin 2021. La fiche de pré-inscription et le programme sont disponibles à l'accueil de l'Espace Solidarité, square de la Marche.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS : 01 30 66 53 18 - animationsenior@maurepas.fr

MINI-BIO

- 1998 : débute les arts martiaux
- 1999 : est doctorant en philosophie
- 2005 : découvre la boxe française
- 2012 : publication de son premier essai
- 2013 : obtient le monitorat de boxe
- 2014 : devient président du Club de boxe de Maurepas EBFEM
- 2019 : le Club reçoit Jérôme Le Banner

Alexandre Foucher

Président du club Savate et boxe française de Elancourt - Maurepas

COMMENT SAVATE SOCRATE ?

Rencontre avec un boxeur qui allie poigne et réflexion philosophique, tel un héros légendaire.

Tombé dans les arts martiaux il y a plusieurs années, ce personnage haut en couleur, à l'image de ses chemises bigarrées, roule « sa boxe » dans les nombreuses disciplines qui y sont liées.

« Se faire plaisir tout en se tapant dessus » illustre, pour lui et avec humour, l'esprit du club de Maurepas. Club dont il prend la présidence en 2014 après une

implication en son sein de plusieurs années.

Pour Alexandre, cette nouvelle fonction représentait, comme tout ce qu'il aborde, une plongée à 100% dans la vie intérieure du club. Premier objectif : devenir gant jaune, équivalent de la ceinture noire dans les arts martiaux, grade essentiel pour passer le concours d'Etat de monitorat. Et comme une porte en ouvre plein d'autres, cette expérience initiatique l'a conduit vers de nouvelles branches de la boxe. La canne savate, la savate forme et la savate défense, en loisir ou en compétition, sont,

depuis, enseignées dans le club maurepasien aux quelques 130 adhérents.

Oui, on peut le dire, M. Foucher n'est pas Monsieur tout le monde. Notre boxeur, moniteur et président est doctorant en philosophie, discipline qu'il a enseignée pendant plusieurs années. Ecrivain publié aux éditions l'Harmattan, diplômé de logique-mathématique, de l'École du Louvre et en gestion des entreprises, le personnage est un humaniste passionné qui explore de larges domaines de connaissance avec une avidité de découvrir et de transmettre.



12

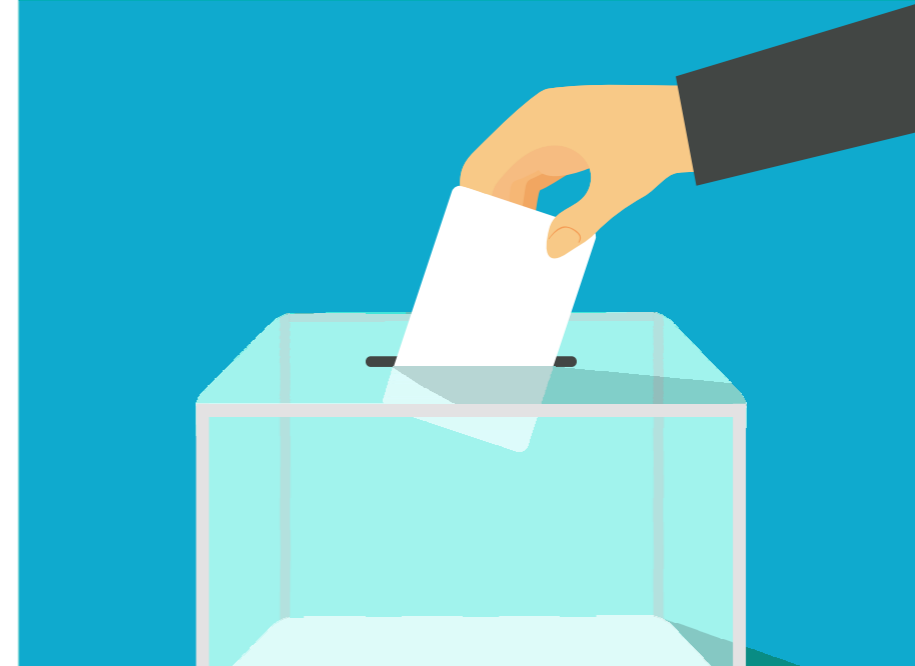
Élections

MODE D'EMPLOI

Protocole sanitaire, bureaux de vote modifiés provisoirement ou à titre définitif... Pour le bon déroulement des élections départementales et régionales, la Ville a procédé à des ajustements.

Alors où, comment, et dans quelles conditions voter ? Nous répondons à vos questions.

Les 20 et 27 juin prochains, les Français seront appelés à voter pour un binôme de candidats (homme et femme), dans le cadre des élections départementales, et pour une liste de candidats, dans le cadre des élections régionales. Un rendez-vous électoral qui se déroulera selon les recommandations sanitaires voulues par l'État.



**QUAND VOTER ?
LES ÉLECTIONS RÉGIONALES
ET DÉPARTEMENTALES SE
DÉROULERONT
LE 20 ET LE 27 JUIN
DE 8H À 20H.**



Un protocole sanitaire pour garantir la sécurité de chacun

Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition au sein de chaque bureau. Quant aux règles de distanciation sociale, tout sera bien évidemment mis en œuvre pour permettre aux électeurs de les respecter. « *Quand les surfaces sont suffisantes, et c'est partout le cas dans notre commune, il est possible d'organiser deux bureaux de vote dans un même bâtiment,* assure Jean-Michel Lignier, conseiller municipal délégué à l'État-civil et aux élections. *Chaque électeur disposera donc des 9m² recommandés pour*

accomplir son devoir civique. » Pour ce faire, seuls 3 électeurs pourront se trouver en même temps dans un bureau de vote et il faudra attendre son tour et l'extérieur où les risques de contamination sont réduits.

Un vote en 7 étapes

Par ailleurs, afin d'éviter tout croisement, un parcours en 7 étapes avec une entrée et une sortie différentes a été élaboré dans chaque bureau de vote. De même, une signalétique avec un code couleur spécifique a été attribuée pour chaque scrutin (bleue pour les élections départementales et beige kraft

pour les régionales). À votre arrivée, après avoir présenté votre pièce d'identité et votre carte électorale à l'entrée du bureau de vote, vous serez invité à choisir des bulletins et une enveloppe afin de voter pour les élections départementales. Vous vous rendrez ensuite dans un des isoïrs (orientés de manière à éviter les contacts). Une fois que vous aurez fait votre choix, vous vous présenterez à la table de vote pour glisser votre enveloppe dans l'urne après vérification de votre identité. Vous poursuivrez votre parcours en suivant les mêmes étapes, afin de voter pour les élections régionales.

13



VÉRIFIEZ VOTRE BUREAU !

Covid oblige, des modifications ont été opérées au niveau des bureaux de vote pour satisfaire au protocole sanitaire et bénéficier d'espaces suffisamment grands :

- Le bureau de vote numéro **1** a été transféré au premier étage de l'Hôtel de ville.
- Le bureau numéro **5** a été transféré dans la salle de spectacles de l'espace Albert Camus, avec un accès par le hall.
- Le bureau numéro **8** a été transféré dans le réfectoire du Centre de Loisirs Primaire.
- Le bureau numéro **12** a été transféré dans le réfectoire du groupe scolaire Les Friches.

Les
13 530

électeurs Maurepasiens

au 15/05/2021 sont répartis en 13 bureaux de vote.

Seuls

3

électeurs

pourront se trouver en même temps dans un bureau de vote.

UN DOUTE ?

Référez-vous à votre carte d'électeur qui contient toutes les informations nécessaires

ou rendez-vous sur : service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

sinon, contactez le service élections au : 01 30 66 54 33



Attention :

Changements définitifs pour les électeurs du bureau numéro 13

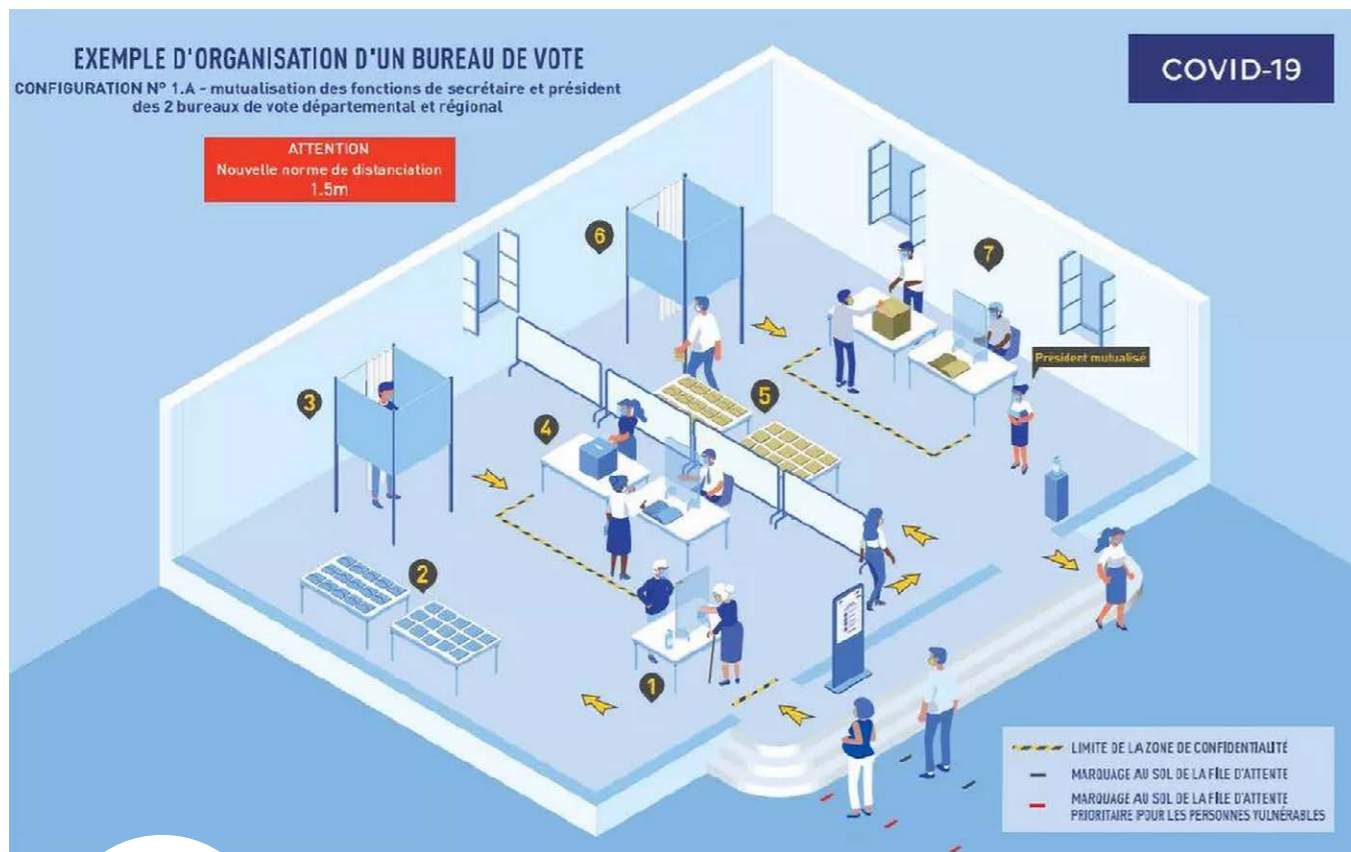
> Les électeurs qui votaient au bureau numéro 13 devaient jusqu'ici se rendre à la Maison du Voisinage Liliane de la Mortière. Ce bureau ne présentant plus les conditions requises pour assurer des élections dans de bonnes conditions (pas assez grand et accessibilité compliquée) il a été définitivement transféré à l'école maternelle Chapiteau, 26 allée des Tilleuls.

> D'autre part, les rues ci-dessous ont été transférées au bureau de vote n° 7 École Élémentaire Les Bessières, rue de Noirmoutier, afin de permettre au bureau de vote n° 13 d'accueillir les nouveaux électeurs de la rue Claude Bernard.

- rue d'Aven
- allée Barberousse
- avenue de Cornouaille,
- rue Duguay-Trouin
- rue des Côtes d'Armor
- allée Jeanne de Belleville
- allée Jean Bart
- square du Morbihan
- square de Loch
- allée de Paimpol
- rue Robert Surcouf

↓ Bureau de vote un parcours en 7 étapes

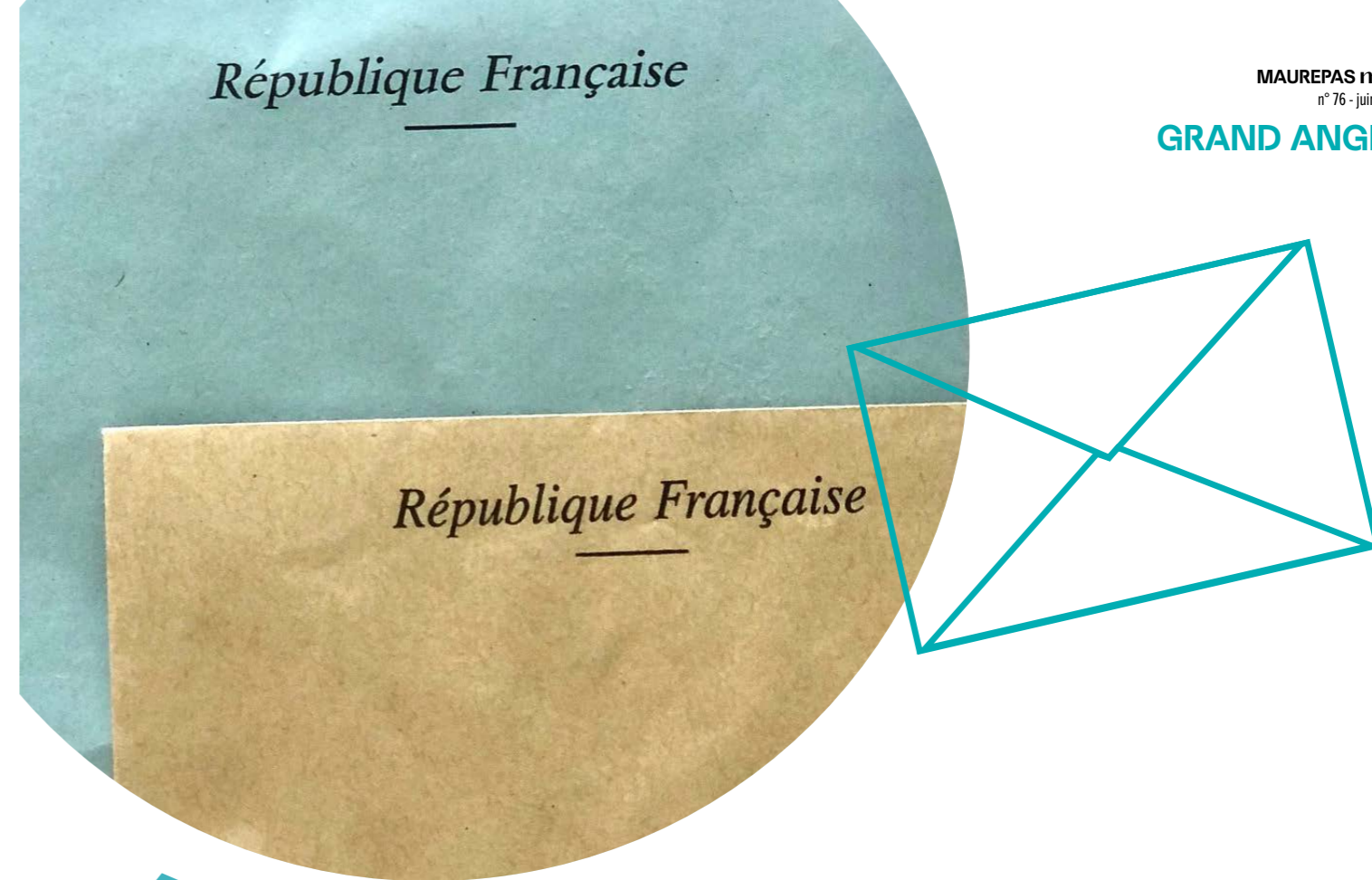
14



Ministère de l'Intérieur



Jean-Michel LIGNIER
Conseiller municipal délégué à l'État civil, aux Élections et à la Qualité de l'accueil



UNE SIGNALÉTIQUE DE COULEUR PAR SCRUTIN : BLEU POUR LES DÉPARTEMENTALES ET BEIGE KRAFT POUR LES RÉGIONALES

15



Procuration

DES DÉMARCHES PLUS RAPIDES

Vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du scrutin ?

Pensez à la procuration !

Il est désormais possible de faire une demande partiellement dématérialisée grâce au dispositif maprocuration.gouv.fr

Il reste cependant nécessaire de déposer ensuite sa demande en commissariat ou au tribunal de proximité. En revanche, celle-ci sera transmise à la mairie dans des délais réduits.

DEVENEZ ASSESSEUR !

Qui dit double scrutin, dit deux fois plus d'assesseurs. Pour que les élections se déroulent dans les meilleures conditions, il en faudrait plus de 100 à Maurepas. Or, à l'heure où nous publions, ce nombre n'est pas encore atteint. C'est pourquoi nous invitons les bonnes volontés à se faire connaître au plus vite. Pour mémoire, un assesseur (qui doit être électeur de la commune ou du département) effectue le contrôle des émargements, tandis qu'un autre procède immédiatement après à l'estampillage des cartes électorales. Les assesseurs titulaires peuvent se faire remplacer par un assesseur suppléant dans la journée, mais ils doivent impérativement participer à l'ouverture, à la clôture du scrutin, et au dépouillement des votes.

Pour devenir assesseur, écrivez à : etatcivil@maurepas.fr





DES TROTTINETTES EN LIBRE-SERVICE !

Depuis le mois de mai, des trottinettes électriques en libre-service sont déployées par l'opérateur Tier Mobility dans les douze communes de Saint-Quentin-en-Yvelines. Accessible à Maurepas, ce service réservé aux majeurs est soumis à plusieurs règles.

1 000

trottinettes
sont déployées

300

stations
réparties dans les 12 communes
de Saint-Quentin-en-Yvelines

1500

trottinettes
supplémentaires au cours de l'été

L'utilisation est simple : il suffit de télécharger l'application TIER sur son smartphone et de créer un compte pour déverrouiller les roues. Pratique pour terminer un trajet en bus ou en train afin de rejoindre son domicile. Repérables par un marquage vert au sol, une vingtaine de stations de trottinettes en libre-service sont ainsi accessibles à Maurepas. Des engins sécurisés, équipés de freins, de clignotants, de feux avant et arrière et d'un avertisseur sonore. Dotés d'un large repose-pied, ils sont bridés à 20 kilomètres heure (5 kilomètres heure dans les espaces piétons), et disposent d'un casque pliable utilisable gratuitement.

Des tarifs accessibles

Côté tarifs, le déblocage de la trottinette vous coûtera 1 euro. Il vous faudra ensuite déboursier 15 centimes d'euros par minute d'utilisation. Des abonnements sont également proposés à 9,99 euros pour un forfait journalier et 29,99 euros pour un forfait mensuel.

Vous n'êtes pas en roue-libre !

Pratiques, ces deux-roues sont un pas supplémentaire dans le déploiement des circulations alternatives au sein de l'agglomération. Mais si leur utilité n'est plus à prouver, elle ne vous dispense pas du respect des règles de circulation. La trottinette est ainsi réservée aux plus de 18 ans. Son usage est exclusivement personnel et il est interdit de transporter un passager. Le port du casque est recommandé et il est nécessaire de porter un équipement rétro réfléchissant quand la visibilité est insuffisante, même en ville. Ne conduisez pas avec des écouteurs ! Sachez enfin que la circulation est autorisée sur les pistes cyclables mais interdite sur les trottoirs. Le stationnement doit impérativement s'effectuer dans l'une des stations dédiées. Le non-respect de ces règles peut vous valoir une amende allant de 35 à 135 €. Retrouvez la carte de l'ensemble des stations sur : sqy.fr/trottinettes



François Liet
Adjoint au maire délégué à
l'Aménagement urbain durable
et aux Mobilités



Biodiversité

CONNAISSEZ-VOUS les plantes mellifères ?

Les plantes mellifères sont celles qui produisent du nectar et du pollen, facilement accessibles par les abeilles. Pour participer à la sauvegarde de ces insectes et favoriser la biodiversité, Maurepas les utilise depuis de nombreuses années. « Dans nos massifs nous favorisons les mellifères et nous mélangeons toutes les espèces, explique Michel Haubert, responsable espaces verts et biodiversité pour la ville. Car chaque insecte ne pollinise pas les mêmes végétaux ! » Un mélange qui permet également à d'autres plantes de prendre la relève lorsque certaines fanent. « Nous appliquons le même principe dans nos haies en remplaçant progressivement les haies de conifères par des haies vives plus variées et très appréciées des oiseaux, comme nous l'avons fait boulevard de la Loire. » Une politique de développement durable qui permet de préserver les abeilles tout en nourrissant d'autres insectes qui vont polliniser des végétaux différents dans la ville. Récemment, ce ne sont pas moins de 110 variétés de fleurs estivales qui ont été plantées dans la commune !



Mobilité

ÉPAVISTE Vous souhaitez vous débarrasser d'un véhicule encombrant ?

La ville porte une attention particulière à la présence de véhicule « ventouse » sur la voie publique. Ainsi tout véhicule restant plus de sept jours sans être déplacé peut faire l'objet d'une verbalisation, puis d'une mise en fourrière. Pour éviter ces désagréments, si vous êtes propriétaire d'un véhicule hors d'usage, vous pouvez gratuitement faire procéder à son enlèvement.

Rendez-vous au poste de Police Municipale muni des documents :

- carte grise barré « cédé pour destruction le » suivi de la signature du propriétaire ;
- pièce d'identité ;
- certificat de non-gage ;
- clés du véhicule.

Un rendez-vous sera pris avec un épaviste agréé par la Préfecture pour emmener votre véhicule en dépollution et destruction.

Un certificat de destruction vous sera remis et transmis à la Préfecture.

Renseignements : Police municipale 01 30 66 55 15



Commerce

L'AQUAFFURE sur le front du recyclage des cheveux

Quand votre coiffeur est de mèche avec la première filière de recyclage de cheveux en France, c'est forcément bon pour l'environnement. Chaque jour, ce sont près d'un million de Français qui se font couper les cheveux, ce qui représente tous les ans 4000 tonnes de déchets capillaires non recyclés. Afin de transformer ces déchets en ressources, Capillum propose aux coiffeurs de les récupérer. La kératine pourra alors servir à la recherche médicale, afin d'améliorer les soins de la peau, mais pas seulement : le cheveu est capable d'absorber jusqu'à 8 fois son poids en hydrocarbures ! Une caractéristique qui lui permet de nettoyer les eaux, les sols des sites pollués, et de limiter la consommation d'eau dans le domaine agricole. Autant de bienfaits qui ont poussé Danielle Maréchal, gérante de L'Aquaffure, à adhérer à cette démarche écoresponsable. « J'ai plus de 52 ans de bigoudis et, aujourd'hui, je coupe utile ! Je suis en fin de carrière et ça fait plaisir de savoir qu'en exerçant mon métier, je suis utile à la planète. »

L'Aquaffure, 7 Rue du Petit Pont
01 30 62 88 22
www.capillum.fr



Conservatoire

QUAND LA MUSIQUE EST BONNE

Après le maintien de la quasi-totalité de ses activités d'enseignement, le Conservatoire clôt son année en beauté, sur scène.

Rien n'arrête le Conservatoire ! Malgré les ajustements imposés par les conditions sanitaires, les équipes pédagogiques et administratives de cet équipement culturel sont parvenues à assurer formations et activités à leurs élèves.

Un « mini-festival » des scènes ouvertes

Afin d'offrir aux élèves la possibilité de se produire en public, les trois soirées du 29 juin au 1er juillet seront dédiées à un « mini-festival » des scènes ouvertes. Un moyen de finir l'année sur une note festive, en permettant à chacun de jouer le morceau de son choix.

En raison des jauges limitées dans les salles de spectacles, ces soirées ne sont pas ouvertes au public. Les vidéos des prestations seront cependant disponibles sur la page Facebook du Conservatoire.



Véronique Rocher
Adjointe au maire déléguée
à la Culture, au Patrimoine
historique et aux Jumelages

Vie
associative



L'Espace Albert Camus célèbre la reprise de la vie culturelle en accueillant les associations maurepasiennes pour leurs spectacles de fin d'année.

• **Dimanche 6 juin**
Roses des Sables (Danses Orientales)
Ouverture des portes à 15h,
début du spectacle à 15h30.
Réservation obligatoire.
Renseignements et réservation :
illinadanse@hotmail.com

• **Samedi 12 juin**
Scène Art (Chansons)
Ouverture des portes à 19h15,
début du spectacle à 20h.
Entrée gratuite sur réservation,
avec chapeau à la sortie.
Réservation :
<https://www.billetweb.fr/spectacle-encore-une-prise>

• **Vendredi 18 juin**
Agiot Loisirs (Cours de Zumba)
Ouverture de portes 19h15,
début de la séance 20h, durée 1h30.
Renseignements et réservation :
agiotbureau@gmail.com

Musique et théâtre de 4 à 99 ans !

À partir du 31 mai, c'est l'heure des inscriptions au Conservatoire de musique et d'art dramatique de Maurepas !

Renseignements et inscriptions :
www.maurepas.fr // 01 30 66 55 00 //
conservatoire@maurepas.fr



LE DESIGN... ET PLUS ENCORE !

Arrivée à Maurepas à l'âge de 16 ans, Sophie Sauzéat y est revenue en 2011, après une vie parisienne et des voyages. Diplômée de l'École des Arts Appliqués à l'Industrie, son métier de designer l'a amenée à travailler avec des ONG à travers le monde, en Éthiopie, au Sénégal ou encore au Tibet. « J'aidais les artisans à innover, confie Sophie. Dans les domaines du textile, d'abord, en tissage et broderie, par exemple. Mais j'ai aussi donné des cours à des stagiaires artisans en poterie ou sur le travail du bronze. » De ses voyages, elle a rapporté des matériaux qu'elle vend et qu'elle utilise pour créer des pièces uniques. Dans son atelier-magasin situé dans les locaux de la Ferme du Donjon, curieux et chaland trouveront ainsi des objets design, de l'artisanat « ...et un peu de brocante, car je pratique le recyclage ». Sophie honore également des créations sur commandes. « Ça peut être un abat-jour avec un tissu particulier, par exemple. Récemment, j'ai réalisé un patchwork en couture avec des tissus que je vends dans le magasin, tels que du chanvre de Thaïlande. Aujourd'hui, il me manque une clientèle de créatifs, car j'ai accumulé beaucoup de matériaux et je voudrais leur en faire profiter. » Polyvalente et multitarde, Sophie a aussi donné des cours à des enfants de Coignières pendant plusieurs années. Elle propose depuis du matériel pédagogique pour l'enseignement des arts plastiques à l'école. Une passionnée qui adore transmettre et qui accueille clients, artistes et enseignants avec une bienveillance sans cesse renouvelée.

Le Lab, 1, rue de l'église (entrée située sur le parking de l'église Saint Sauveur, entre le gîte rural et le centre équestre) - ouvert l'après-midi (le dimanche sur rdv) - contact : sauzeatsophie@gmail.com - Infos et photos : <http://mylab.blogs.marieclaireidees.com/>

Nouveau



GAÏA : LES PIEDS SUR TERRE, LES PAPILLES DANS LES NUAGES

Le tout nouveau restaurant de cuisine traditionnelle française, Gaïa, a ouvert fin mai, allée du Bourbonnais. Créée par deux associés concernés par le développement durable, cette nouvelle adresse gourmande tient d'ailleurs son nom de la déesse grecque de la Terre.

« Notre démarche est éco-responsable, avec tout ce que cela implique, commente Sonia Potonnier, cofondatrice. Nous travaillons au maximum en circuits courts avec des fournisseurs de proximité. Nous souhaitons allier gastronomie, plaisir et respect de l'environnement... »

Côté cuisine, le chef Romain Caillaud, propose, du mercredi au samedi, 3 entrées, 3 plats, et 3 desserts, qui changeront chaque semaine. Et nouveautés le dimanche, c'est formule brunch !

Gaïa, 16, allée du Bourbonnais mer, jeu, ven, de 12h à 20h, sam de 18h à 23h et dim de 11h à 16h (fermeture lundi et mardi) 20 couverts en terrasse sur réservation au 01 30 62 43 86

UNE NOUVELLE AUTO-ÉCOLE AU VILLAGE



Forts d'une expérience de 6 ans au Mesnil-Saint-Denis, Laure Traoré et son mari ont ouvert fin mars une seconde auto-école à Maurepas Village. Leur maître-mot : la convivialité. « Nous sommes une entreprise familiale et nos élèves ont des coaches personnalisés ! » Avec une équipe composée de 3 moniteurs et 2 secrétaires, ils assurent des délais de passage rapides et un véritable suivi des candidats au code et au permis de conduire. L'auto-école propose également des cours de sécurité routière.

École de conduite du Village, 1 rue du Petit Pont Tél. : 06 33 39 38 34



LE BASSIN DE LA NOUVELLE AMSTERDAM

20



66 espèces
dont certaines sont protégées,
habitent ce bassin



0.35 ha - 1700 m3
le bassin a une capacité de stockage de
3000 m3 supplémentaires



1 bassin sec
est un espace temporairement submersible
aménagé en espace vert

À la suite d'une enquête publique et à la mobilisation d'habitants, le bassin de la Nouvelle Amsterdam, situé à Élancourt mais fréquenté par de nombreux Maurepasiens, sera bel et bien réhabilité... mais pas transformé en bassin sec.

La nouvelle avait créé de l'inquiétude : le mauvais état du bassin de la Nouvelle Amsterdam, à Élancourt dans le quartier de l'Agiot, nécessitant une réhabilitation, il fut un temps envisagé, sur préconisation d'une maîtrise d'œuvre lancée par SQY (chargée de leur gestion), de combler le bassin de la Nouvelle Amsterdam « jusqu'au fil d'eau actuel et sa végétalisation ».

Une alternative suite à l'enquête publique

La réaction des promeneurs et des habitués ne s'est pas faite attendre. A la suite de l'enquête publique lancée par la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines du 2 avril au 15 mai et à la mobilisation des habitants, le projet a définitivement été abandonné. Finalement, le revêtement des berges, actuellement fissuré, va être réhabilité et le bassin conservera son identité actuelle. Bien sûr toutes les précautions seront prises pour protéger l'écosystème pendant la phase de travaux.



CARNET

Bienvenue à

Léa DELAUNOY
Loïc GAUDENS
Léa GORGEON
Aurore LHUILLERY
Octavia MAGNOL
Younès MOHAMED ALI

Nous nous associons à la douleur des familles de

Claudine BOUILLON née SÉRY
Laniviana GUESSET née SIMIDJAJA
Michelle MARÉCHAL née DEMANGE
Jean-Claude MICHELOT
Gérard POURTEAU



AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPASIE(N)E DANS « MAUREPAS MAGAZINE »

La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas légalement automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'Hôtel de ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr. Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen – 2 place d'Auxois – CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etatcivil@maurepas.fr. Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres fins que la publication énoncée ci-dessus. Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations.

SUIVEZ MAUREPAS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Actualités, flash infos, retours en images... Maurepas se raconte aussi sur les réseaux sociaux !

Pour être sûr de ne rien manquer des informations communales et profiter d'images de la ville au fil des saisons, abonnez-vous à nos différents comptes :

- @VilleMaurepas sur Facebook
- @VilleMaurepas sur Twitter
- @villemaurepas sur Instagram



LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 2, place d'Auxois
CS 40527, 78311 Maurepas cedex
Courrier électronique : mairie@maurepas.fr

DÉMARCHES EN LIGNE

www.maurepas.fr

21

Recrutement



Service civique : le pouvoir d'être utile

L'année scolaire arrive à son terme. Cependant, de nombreuses questions demeurent encore sur une poursuite d'étude voire une orientation professionnelle. Le service civique peut se présenter comme une opportunité de choix. En effet, cet acte volontaire permet d'acquérir lors d'une formation de huit mois des compétences et aptitudes qui valoriseront le « Curriculum Vitae » dans une recherche d'emploi. Ouvert à tous sans conditions de diplôme, de 16 à 25 ans et élargie à 30 ans pour les personnes en situation de handicap. L'engagement permet de réaliser des missions d'intérêt général reconnues par l'État, qui délivre une attestation. Le service est indemnisé, peut se faire en France ou à l'étranger et de nombreux avantages sont disponibles lors de l'exécution du contrat.

Santé

Collecte de sang

Vous souhaitez donner votre sang ?
Inscrivez-vous à la collecte organisée par l'EFS :
Lundi 21 juin de 14h30 à 19h30
Salle des fêtes, 7 rue Galois.
Mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Continuons Maurepas !

LA TROMPERIE PEUT-ELLE ÊTRE UNE POSTURE POLITIQUE ?

En cette période de bac, nous pourrions croire qu'il s'agit-là d'un sujet de philosophie à traiter en 4 heures, mais c'est en fait la question que l'on peut se poser en lisant la tribune de certains groupes minoritaires. Le mois dernier, on pouvait y lire que les indemnités de certains élus de la majorité connaissent une hausse de 36 % ! Soyons sérieux un instant ! Les indemnités d'élus sont bien évidemment encadrées par la Loi, en l'occurrence par le Code Général des Collectivités Territoriales en son article

L.2123-20, et sont basées sur un indice de rémunération de la fonction publique. L'indemnité ne peut donc augmenter que si les salaires de la fonction publique augmentent. Le tout faisant l'objet d'une délibération en début de mandat et d'une pièce annexée pour information chaque année au débat d'orientation budgétaire. Si l'information s'était voulue exacte, on aurait alors expliqué que la seule augmentation possible est celle enregistrée entre deux mandats. Aussi, certains élus ayant pris de nouvelles responsabilités en devenant 1^{er} adjoint,

adjoint, ou bien encore élu communautaire, ont vu leurs indemnités créer ou augmenter, et ce, sans effet sur l'enveloppe globale. Et pour finir, saviez-vous que le seul élu minoritaire qui siège à SQY touche une indemnité de fonction ? Nous parions que non, il s'est bien caché de le dire !

Si nous lui appliquons son mode de raisonnement, n'étant pas élu dans le mandat précédent, son indemnité connaît, elle, une augmentation de 100%.

En avant Maurepas

UNE DÉMOCRATIE A L'IMAGE DE LEUR RECETTE DE LA SALADE NICOISE... FADE !

Depuis un an, nous vivons avec des restrictions de libertés difficiles à supporter du fait de la pandémie. Heureusement, nous entrevoyons le bout du tunnel. Côté mairie, nous aurions pu croire à un renouveau comme nous l'avons appelé de nos vœux. He bien non ! Depuis son élection (en suspens devant le CONSEIL D'ÉTAT pour non-respect des règles) M. GARESTIER a décidé de supprimer la moitié des panneaux d'expression libre. C'était une bouffée de liberté. Les élus ont eux aussi une petite lumière avec cette expression libre (contrainte par la Loi) très restreinte (sur les dossiers de Maurepas exclusivement et dans 1.500 signes). En avril, nous avons dépassé la date du 15 pour publier. "On" nous a alors opposé le règlement. Mais par un tour de magie dans les éditions précédentes la majorité répond à nos tribunes dans le même numéro, preuve que les règles ne sont pas les mêmes pour tous... Deux propositions pour améliorer le quotidien : Arrêtons de construire à tout va ! La circulation devient très complexe à Maurepas et le stationnement impossible. Se garer à la sortie des écoles est un vrai casse-tête. Des habitants du village ont sollicité la mairie pour faire installer plus de sacs à déjections canines. Il doit bien rester quelques euros ! Nous ne partageons pas la vision que M le Maire a de la démocratie ! Nous, nous sommes élus pour défendre une autre animation de la commune et une autre image de l' élu !

Pour joindre l'équipe En Avant Maurepas
Yann Lamothe y.lamothe@maurepas.fr ou yann.lamothe@sqy.fr
Edite Pires e.pires@maurepas.fr

Maurepas dynamique et solidaire

RÉDUCTION DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

En 2014 notre ville disposait de 22 panneaux d'affichage d'expression libre pour la population. Ils étaient utilisés par les associations sportives culturelles et politiques. En mai 2021 il ne reste plus que 9 panneaux ! Ceux qui subsistent sont implantés dans des endroits peu visibles. Ont été supprimés en priorité, les panneaux situés devant les écoles et les arrêts de bus. Cette volonté de contrôle de la communication par la majorité ne contribue pas au débat démocratique pour les périodes électorales à venir. La vie associative et culturelle qui tisse le lien social se trouve privée d'un moyen d'expression important pour la réussite de ses manifestations et de ses spectacles. Les nouveaux immeubles du RD13 ne disposent pas de panneaux. Il est étrange de lire dans la tribune de mai que la majorité qualifie son budget de « salade niçoise » et accuse les élus de la minorité d'inquiéter inutilement les maurepasien.ne.s. Pourtant le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) de 2020 annonçait page 59 une capacité de désendettement de 4,5 ans en 2020, 14 ans en 2021 et 34 ans en 2022 (voir notre site). Curieusement le ROB de 2021 n'annonce plus rien sur la dette pour les années à venir. L'inquiétude est légitime car à partir de 2022 la piscine pèsera lourdement sur les finances de la ville. Incertitude sur l'avenir de la médiathèque Le Phare, on parle de sa fermeture ! Nous envoyons une lettre ouverte au maire (voir notre site) pour le maintien de cet équipement culturel à Maurepas.

Ismâïla Wane, Martine Fayolle et Benjamin Bouhanna
Élu.e.s Maurepas Dynamique et Solidaire Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr
Contact : maurepas.ds@gmail.com Facebook : www.facebook.com/maurepasds

V O L V O

L'HYBRIDE EST AU PRIX DE L'ESSENCE JUSQU'AU 19 JUILLET*.

Découvrez le SUV Compact de Volvo en version hybride rechargeable conçu pour la ville et développé pour l'avenir. En ce moment, le XC40 hybride rechargeable est au prix de l'essence. Il est temps de changer de conduite.

VOLVO XC40 | HYBRIDE RECHARGEABLE



RCS PARIS B 390 634 2 77

*Offre valable du 01/05/2021 au 19/07/2021. Tarif public conseillé du 10/03/2021 des XC40 Recharge T4 avec remise incluant le bonus écologique par rapport au tarif public conseillé du 10/03/2021 des XC40 essence B4 à finition équivalente hors options. Offre réservée aux particuliers dans le réseau participant. Détails sur volvocars.fr.

Volvo XC40 : Consommation en cycle mixte (L/100 km) WLTP : 2-7.6 - CO2 rejeté (g/km) WLTP : 47-185.

WWW.ACTENA.FR

ACTENA
AUTOMOBILES

75 PARIS 16 01 44 30 82 30
92 NEUILLY 01 46 43 14 40
92 NANTERRE 01 47 21 10 07
92 LA GARENNE 01 56 47 06 60
78 PORT MARLY 01 39 17 12 00
78 VERSAILLES 01 39 20 17 17
78 MAUREPAS 01 30 50 67 00
78 BUCHELAY 01 34 79 92 92

56, AVENUE DE VERSAILLES
58, AVENUE CHARLES DE GAULLE
53 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE
86, AVENUE DE L'EUROPE
8, ROUTE DE ST GERMAIN
45/47, RUE DES CHANTIERS
ZA PARIWEST - 8, RUE ALFRED KASTLER
ZI LES CLOSEAUX - 1, RUE DES GAMELINES

SERVICE VENTE AUX DIPLOMATES ET EXPAT : 01 44 30 82 21 / SERVICE FLOTTES-ENTREPRISES LLD GCV : 01 56 47 06 60

PRIOD

©VICTORPARI

MAUREPAS



19 JUN 2021

18h - 22h30

TERRASSES EN MUSIQUE

Des concerts dans toute la ville

Retrouvez les groupes,
les lieux de diffusion
et les horaires
sur maurepas.fr



LE SOCIAL

